

Communiqué de presse

Le CAF sceptique sur la révision totale de la LEAC

Bienne, le 31 mai 2011

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a pris position de manière critique sur la révision totale de la Loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC). Il a aussi accueilli trois invités pour évoquer la suppléance à la Préfecture de Biel/Bienne et le problème du sous-titrage dans les cinémas biennois.

Réuni mercredi 25 mai 2011 en séance plénière à Bienne, le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a pris position sur le projet de révision totale de la Loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC). Il souligne la volonté affichée de renforcer le bilinguisme, par exemple grâce à la mise en place de sous-conférences culturelles dans la région bilingue Bienne – Jura bernois – Seeland. Le conseil demande toutefois davantage de mesures concrètes et d'outils en faveur du bilinguisme dans la culture. Le CAF déplore aussi que cette révision totale de la LEAC n'ait pas permis, en l'état, de clarifier et renforcer son propre rôle de participation politique dans le domaine culturel. Il appelle la Direction de l'instruction publique du canton à améliorer le projet de loi en ce sens.

Rencontre avec le Préfet suppléant

Le CAF a invité la Préfecture de Biel/Bienne à présenter son nouveau Préfet suppléant, M. David Augustin Sansonnens, lors de cette séance plénière. Entré en fonctions le 1er janvier 2011, M. Sansonnens a évoqué son parcours professionnel et expliqué le partage des tâches entre le Préfet et les deux Préfets suppléants (francophone et alémanique) dans l'arrondissement bilingue de Biel/Bienne. Il a détaillé comment s'organisait le travail dans les deux langues ainsi que la communication de la Préfecture vers l'extérieur. Le CAF, qui avait demandé de longue date la nomination d'un Préfet suppléant de la langue partenaire, s'est dit très satisfait de rencontrer M. Sansonnens et il a salué l'engagement de ce dernier en faveur du bilinguisme et des francophones.

Le sous-titrage dans les cinémas biennois

Mme Edna Epelbaum, directrice de Ciné vital SA, était également invitée à cette séance, de même que Mme Virginie Borel, déléguée du Forum du bilinguisme. Mme Epelbaum a expliqué l'évolution du marché cinématographique et des habitudes de consommation, avec les conséquences qu'elles engendrent sur l'offre de films en versions originales sous-titrées ou en versions doublées à Bienne. Dans un marché suisse dominé par des distributeurs zurichois, Bienne est perçue comme

une ville alémanique, ce qui rend plus difficile la projection de films en français, malgré les efforts de Ciné vital pour essayer de satisfaire le public des deux langues.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le Président :



Philippe GARBANI

Le Secrétaire général :



David GAFFINO

Note aux rédactions :

Vous pouvez consulter tous les documents publics du CAF (rapports de gestions, communiqués de presse, prises de position) sur le site : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

- *M. Philippe Garbani, président du CAF, 032 365 00 59 ou 078 897 57 36.*
- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF : 032 323 28 70 ou 079 957 20 57.*